

SUBVENTION A LA PLANTATION D'UNE HAIE VIVE,		
D'UN TAILLIS LINEAIRE, D'UN VERGER ET		
D'ALIGNEMENT D'ARBRES, AINSI QUE		
L'ENTRETIEN DES ARBRES TETARDS		
MONTANT DES AIDES OCTROYEES		
(doublé si réalisé par une entreprise,		
max 80% du total des factures)(*)		
	PLANTATION	
	MONO-RANG	3€ / METRE
HAIES	2 RANGS	4€ / METRE
	3 RANGS ET +	5€ / METRE
TAILLIS	MONO-RANG	1€ / METRE
LINEAIRE	2 RANGS	2€ / METRE
	3 RANGS ET +	3€ / METRE
VERGERS	VARIETE RECONNUE	12€/ARBRE
	ET CERTIFIEE	
ALIGNEMENT	ACHETE EN PEPINIERE	4€/ARBRE
D'ARBRES	BOUTURE DE SAULE	2€/BOUTURE
	ENTRETIEN	
ARBRES TETARDS	Charme, chênes pedonculé et sessile, frêne, saules blanc, des vanniers, fragiles + hybride	15€/ARBRE
(*) 50% si zoning commercial ou industriel		
(*) 100% si établissement scolaire ou		
renforcement de services écosystémiques		

CONDITIONS ET PRECAUTIONS PARTICULIERES POUR L'OBTENTION DE SUBVENTIONS					
	HAIES VIVES	TAILLIS LINEAIRE	VERGERS	ALIGNEMENTS	TETARDS
SEUIL MINI	100 M par tronçons de 20 M min		15 arbres	20 arbres	10 arbres
SEUIL MAX	1 km / an	2 km/an	200 arbres / an	200 arbres / an	30 arbres / an
ESPECES	listes AGW adaptées à la région naturelle				
	3 espèces min; 1 espèce < 50%		90% RGF		
	2/3 des plants et espèces mellifères				- âgés > 30 ans; - non taillés depuis min 10 ans
ECARTEMENTS	dans la ligne: min 1 plant/0,7m; entre lignes: 0,7 à 1,5 m	dans la ligne: max 2 m; entre lignes: max 3 m	- pruniers min 6 m - pommiers, poiriers, cerisiers min 12 m - noyers min 15 m	- min 8 m - max 10 m	
LARGEUR	10 mètres max			1 ou 2 rangs / alignement	
HAUTEUR			min 1,80 m	min 1,50 m	
PROTECTION	CONTRE BETAIL OU GIBIER OU FAUNE SI NECESSAIRE				
PAILLAGE		PAS DE PAILLAGE NON-BIODEGRADABLE			
AUTRES	mélange pied par pied ou par groupe de 3 à 5 plants/espèce	- rotation du recepage total du taillis > 5 ans - maintien min 20% taillis planté / recepage	entretien au moins 1 X / 10 ans	tuteur obligatoire	- entretien tous les 4 à 12 ans - remplacement arbres morts
	1 arbre HT max / 10 m de haie	max 20% de la parcelle implantée		max 100 arbres / hectare	
		MAINTIEN ET ENTRETIEN PENDANT 30 ANS			
	AUCUNE TAILLE OU COUPE D'ARBRE ENTRE 1/4 ET 31/7, sauf noyer et merisier				